

## UNE HAUSSE MARQUÉE MENACE L'ACCESSIBILITÉ ET LA QUALITÉ

**H**ier, la question de la hausse constante des frais de scolarité qui semble n'avoir aucun effet sur les augmentations globales du nombre d'inscriptions dans les universités des Maritimes a été mentionnée brièvement.

En fait, il s'agit d'un phénomène national.

À l'automne 2002, l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) prédisait une hausse du nombre d'inscriptions dans les universités canadiennes pouvant atteindre 30 pour 100 d'ici l'an 2011.

Ceci signifiait que le nombre d'étudiants et d'étudiantes inscrits dans les universités canadiennes devrait augmenter de 200 000 en seulement neuf ans et cette prévision a été accueillie avec beaucoup de scepticisme.

Cependant, d'après des développements récents, cette évaluation pourrait avoir été, pour le moins, conservatrice.

Au cours des deux premières années universitaires de cette période (2002-2003 et 2004-2005), selon l'AUCC, le nombre d'inscriptions a connu « les deux augmentations annuelles successives les plus importantes enregistrées au Canada », avec l'arrivée dans le réseau de plus de 100 000 nouveaux étudiants et étudiantes à temps plein. Ainsi, nous avons déjà atteint la moitié de la hausse totale prévue.

En fait, au cours des trois dernières années seulement, la croissance du nombre d'inscriptions dans les universités canadiennes a dépassé de plus de dix fois celle de la population totale du pays.

Plusieurs facteurs démographiques peuvent expliquer cette situation.

L'un de ces facteurs est la hausse prévue de plus de 8 pour 100 dans le groupe des 18 à 21 ans à cause de la « deuxième génération du baby-boom » – c'est-à-dire les enfants des « enfants du baby-boom » – qui, à elle seule, devrait faire augmenter de 35 000 la demande de places universitaires d'ici l'an 2011.

Un autre facteur est celui des taux de participation en hausse exponentielle continue qui, toujours de l'avis de l'AUCC, représentent de loin le facteur le plus important dans la croissance du nombre d'inscriptions dans les universités. Selon les chiffres de Statistique Canada, le taux de décrochage dans les écoles secondaires est passé de 18 pour 100 en 1991 à 12 pour 100 en 1999 et les deux tiers de tous les diplômés et diplômées des écoles secondaires ont exprimé le désir d'obtenir un diplôme universitaire. L'AUCC fait remarquer que, même si seulement la moitié d'entre eux le font, le nombre d'inscriptions dans

les universités dépassera de beaucoup ses prévisions de 2002.

Un autre facteur est celui de l'influence des parents. Parmi tous les adultes canadiens âgés de 45 à 54 ans – la catégorie d'âge de la plupart des parents de la deuxième génération du baby-boom – 19 pour 100 détiennent un diplôme universitaire alors que seulement 6 pour 100 de leurs propres parents avaient atteint ce niveau de scolarité. Par conséquent, en une seule génération, la corrélation possible entre l'influence des parents et la hausse du nombre d'inscriptions a triplé. Assurément, cette corrélation continuera de s'étendre de manière exponentielle à mesure qu'un nombre croissant de diplômés et diplômées universitaires deviendront eux-mêmes des parents.

Évidemment, la hausse du nombre d'inscriptions dépendra également de la demande croissante de diplômés et diplômées universitaires sur le marché.

Ces hausses massives du nombre d'inscriptions causent, et continueront de causer dans un avenir prévisible, d'importants problèmes d'organisation aux universités qui ne disposent pas des ressources financières pour satisfaire leurs besoins croissants.

En l'an 2000, l'Association canadienne du personnel administratif universitaire indiquait que l'entretien différé accumulé dans les universités canadiennes atteignait au moins 3,6 milliards de dollars et les nouvelles dépenses en immobilisations sont rares.

Par conséquent, nos établissements d'enseignement supérieur sont, de manière générale, complets. Comme le dit l'AUCC, les universités ont augmenté le nombre d'inscriptions aux limites du possible en augmentant la taille des classes jusqu'à ce qu'il n'y ait pratiquement plus aucune place.

Si la situation se maintient, il ne sera bientôt plus possible d'avoir une place pour chaque Canadienne et Canadien qualifié qui désire faire des études universitaires.

Robert Giroux, l'ancien président de l'AUCC, résume très bien la morale de cette triste histoire : « Cette croissance des inscriptions ne pourra être maintenue sans un soutien gouvernemental accru pour développer la capacité des établissements et par conséquent leur accessibilité. En l'absence de fonds additionnels, l'accessibilité à l'enseignement ou la qualité de l'enseignement – ou même les deux – souffriront. » [Traduction libre]

*(Desmond Morley est directeur général de la Fédération des associations de professeures et professeurs d'université du Nouveau-Brunswick.)*